VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Bureau des Inscriptions

02.51.34.46.66

Note à l'attention de :

**Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves souhaitant
inscrire leur(s) enfant(s) aux
Transports Scolaires
pour la rentrée 2016 / 2017**

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE 2016-2017

Madame, Monsieur,

Cette note a pour objet de vous préciser les modalités d'inscription de votre/vos enfant(s) aux transports scolaires et les modalités d'intervention du Département en votre faveur, pour la rentrée 2016-2017.

En effet le Conseil Départemental de la Vendée a en charge l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble du Département, à l'exception des périmètres de transport urbain de La Roche sur Yon, du Pays des Olonnes.

Nous assurons aussi la gestion administrative et financière des 34 000 élèves utilisant quotidiennement le car pour se rendre les établissements scolaires du Département.

Cette année, avec encore plus d'insistance, **le Département souhaite poursuivre ses efforts de dématérialisation des inscriptions afin de limiter l'impact environnemental de ces procédures.** Aussi, je vous invite à renouveler votre inscription en ligne sur :

www.transports.vendee.fr

Toute nouvelle inscription aux transports scolaires devra s'effectuer en ligne à partir du 9 mai 2016.

***NB** : A défaut de pouvoir utiliser Internet, les familles pourront recevoir, pendant cette période transitoire et sur demande uniquement, un exemplaire du dossier d'inscription par voie postale pour le renvoyer ensuite au Département.*

Les élèves bénéficiant déjà du transport scolaire en 2015-2016 seront destinataires à leur domicile à partir du 9 mai 2016 d'un courrier mentionnant leurs identifiants informatiques qui leur permettront de renouveler leur inscription en ligne.